

**PROCES VERBAL SUCCINCT
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 24 JUIN 2014**

Affiché le 25 juin 2014

INSTALLATION D'UN NOUVEAU CONSEILLER COMMUNAUTAIRE : COMMUNE D'ESTOUCHES

Le Conseil communautaire prend acte de l'installation de Monsieur Serge BEAUVALLET en qualité de Conseiller communautaire Titulaire et de Monsieur Bernard POINTEAU en qualité de conseiller Communautaire Suppléant.

DELEGATIONS DE COMPETENCES DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE AU PRESIDENT ET AU BUREAU DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES EN MATIERE DE PERSONNEL

Le Conseil Communautaire, par 71 voix pour, 1 contre et deux abstentions, autorise le Bureau, par voie de décision, à assurer les compétences des domaines suivants :

- toutes conventions de mise à disposition ou de transfert de personnel ;
- toutes conventions de mise à disposition de services ;
- toutes décisions relatives à la fixation des modalités de remboursement des frais de déplacement et de représentation applicables aux agents ;
- toutes décisions relatives aux accords, conventions, protocoles concernant la gestion du personnel portant sur la politique de régime indemnitaire, d'activités accessoires, la politique en matière de prestations d'action sociale ;
- toutes décisions relatives à la création et à la suppression de postes au tableau des effectifs.

SYMGHAV : ADHESION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DOURDANNAIS EN HUREPOIX ET DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES SEINE ECOLE

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, se prononce favorablement pour l'adhésion de la communauté de communes Dourdannais en Hurepoix et la communauté de Communes Seine Ecole.

MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS : FILIERE ANIMATION

Le Conseil Communautaire, par 74 voix pour et 1 Abstention, approuve la modification du Tableau des emplois.

DRAC : DEMANDE DE SUBVENTIONS ET SIGNATURE DE LA CONVENTION D'ENGAGEMENT POUR L'ANNEE 2014

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve la répartition de l'aide apportée par le Ministère de la Culture ainsi qu'il suit :

Descriptif	Dépenses	Recettes	
		CCESE	DRAC
Matériel pédagogique (malette pédagogique, atelier maison imaginaire)	7 000 €	3 500 €	3 500 €
Communication (2 expositions-une programmation-un livret d'exposition-trois panneaux autoportants sur l'histoire du territoire-un dépliant musée patrimoine expo Béliard)	18 000 €	9 000 €	9 000 €
Journées du Patrimoine (réalisation du programme dans le respect de la charte graphique)	5 000 €	2 500 €	2 500 €
Projets spécifiques de valorisation valorisation de l'Hôtel Dieu-reproductions de l'école d'Etampes	4 000 €	2 000 €	2 000 €
Sensibilisation de la population au patrimoine (actions communautaires dans le cadre du projet d'extension du label)	20 000 €	10 000 €	10 000 €

Rémunération et formation des guides-conférenciers (deux guides dont un recrutement)	4 000 €	2 000 €	2 000 €
--	---------	---------	---------

DEMANDE DE SIGNATURE POUR LA CONVENTION « PACTE POUR LE DEVELOPPEMENT DU TERRITOIRE DU SUD-ESSONNE : AXE TOURISME

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, émet un avis favorable à l'ensemble des articles de la convention de groupement de commandes et autorise Monsieur le président à signer tous les actes afférents et à solliciter toutes les subventions susceptibles d'être allouées.

ACTUALISATION DE LA GRILLE TARIFAIRE DES SPECTACLES ET CONFERENCES – CREATION D'UNE CARTE DE FIDELITE

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve la grille tarifaire proposée, la mise en place de la carte de fidélité et autorise Monsieur le Président à signer tous les actes afférents.

82^{EME} SALON D'ART DE LA SOCIETE ARTISTIQUE D'ETAMPES : JURY ET PRIX D'ART

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve l'acquisition d'une œuvre ou deux dont le montant maximum n'excédera pas 3000 €.

MODIFICATION DU REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT DES STRUCTURES PETITE ENFANCE

Le Conseil Communautaire, par 74 voix pour et 1 contre, valide les modifications sollicitées par les services de la CAF de l'Essonne et autorise Monsieur le président à signer le règlement de fonctionnement et tous les actes afférents.

SIGNATURE DU MARCHE APHP POUR L'ACCUEIL EN CRECHE DES ENFANTS DU PERSONNEL DES HOPITAUX UNIVERSITAIRES LA PITIE SALPETRIERE –CHARLES FOIX

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, autorise la signature du marché APHP pour l'accueil en crèche des enfants du personnel des Hôpitaux universitaires la Pitie salpêtrière –Charles Foix.

SIGNATURE DE L'AVENANT N°1 A LA CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT DU CONTRAT ENFANCE JEUNESSE 2011-2014

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, autorise Monsieur le Président à signer l'avenant n°1 à la convention d'objectifs et de financement du contrat enfance jeunesse 2011-2014.

CREATION D'UN DEUXIEME RELAIS ASSISTANTS MATERNELS ITINERANT

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, autorise la création du deuxième Relais Assistants maternels itinérant et autorise Monsieur le président à solliciter les aides susceptibles d'être allouées dans ce cadre.

ORGANISATION DES ETUDES DIRIGEES

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, autorise Monsieur le Président à adapter les horaires de fonctionnement des études dirigées lorsque l'organisation mise en place par chaque commune le nécessitera.

FONDS DE PEREQUATION DES RESSOURCES INTERCOMMUNALES ET COMMUNALES : DETERMINATION DE LA PRISE EN CHARGE PAR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, valide la répartition du FPIC pour l'année 2014 comme ci-annexé.

CONSTITUTION DE LA COMMISSION INTERCOMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

Le Conseil Communautaire, par 74 voix pour et 3 abstentions, valide la liste des commissaires proposés par les communes membres préalablement soumise à l'accord des services fiscaux constituant ainsi les membres de la commission intercommunale des impôts directs.

CREATION DE LA COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES (CLECT) – DETERMINATION DU NOMBRE DE MEMBRES

Le Conseil Communautaire, par 74 voix pour, 1 contre et 2 abstentions, fixe le nombre de représentants de chaque commune membre composant la CLECT à un titulaire et un suppléant et approuve le principe de l'élection de ces membres par chaque conseil municipal.

INDEMNITE DE CONSEIL AU COMPTABLE DU TRESOR

Le Conseil Communautaire, par 73 voix pour, 1 contre et 3 abstentions, approuve et accorde le versement de l'indemnité de conseil définie à l'article 4 de l'arrêté interministériel au comptable du Trésor.

ENTRETIEN ET AMENAGEMENT DES ESPACES VERTS : LANCEMENT PROCEDURE D'APPEL D'OFFRES

Le Conseil Communautaire, par 76 voix pour et 1 contre, émet un avis favorable à la demande de lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert dans le cadre de l'entretien et de la remise en état des espaces verts de la CCESE.

GROUPEMENT DE COMMANDE ORGANISE PAR LA CCESE DANS LE CADRE DE LA LOCATION ET LA MAINTENANCE DE PHOTOCOPIEURS –APPROBATION DU PRINCIPE DE GROUPEMENT DE COMMANDE ET AUTORISATION DE SIGNATURE DES MARCHES

Le Conseil Communautaire, par 76 voix pour et 1 contre, approuve la création d'un groupement de commande ente la CCESE, la ville d'Etampes, le CCAS, la Caisse des Ecoles et les communes membres de la CCESE volontaires, pour la location et la maintenance de photocopieurs, autorise Monsieur le Président à signer la convention relative à ladite adhésion, autorise le président de la CCESE à tenir le rôle de coordonnateur et à engager toutes les procédures nécessaires à la réalisation de cette activité.

GROUPEMENT DE COMMANDE ORGANISE PAR LA CCESE DANS LE CADRE DE L'ACQUISITION DE MATERIEL INFORMATIQUE : APPROBATION DU PRINCIPE DE GROUPEMENT DE COMMANDE ET AUTORISATION DE SIGNATURE DES MARCHES

Le Conseil Communautaire, par 76 voix pour et 1 contre, approuve la création d'un groupement de commande ente la CCESE, la ville d'Etampes, le CCAS, la Caisse des Ecoles et les communes membres de la CCESE volontaires, pour l'acquisition de matériel informatique, autorise Monsieur le Président à signer la convention relative à ladite adhésion, autorise le président de la CCESE à tenir le rôle de coordonnateur et à engager toutes les procédures nécessaires à la réalisation de cette activité.

OPERATION D'AMENAGEMENT DU SECTEUR NORD BOIS BOURDON – CONVENTION DE PROJET URBAIN PARTENARIAL

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire d'Etampes à recevoir et à reverser à la CCESE, dans le cadre du PUP les financements sollicités pour la réalisation du rond-point situé sur la future déviation.

DECLARATION D'INTERET GENERAL CONCERNANT LE PROGRAMME PLURIANNUEL D'ENTRETIEN 2014-2018 DU SYNDICAT MIXTE POUR L'AMENAGEMENT ET L'ENTRETIEN DE LA RIVIERE DE LA JUINE ET DE SES AFFLUENTS (SIARJA)

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, émet un avis favorable au dossier de Déclaration d'Intérêt Général relatif à la réalisation du programme pluriannuel d'entretien et d'aménagement 2014-2018 de la Juine et de ses affluents et autorise Monsieur le Président à signer tous les actes afférents.

LANCEMENT DE LA PROCEDURE MARCHE POUR RETENIR UN MAITRE D'ŒUVRE POUR LE PROGRAMME 2014 DE REHABILITATION DES INSTALLATIONS D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF CONTROLEES EN 2013.

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, autorise Monsieur le Président à lancer la procédure de marché sous la forme d'un appel d'offres pour la réalisation de la maîtrise d'œuvre des travaux de réhabilitation des installations d'Assainissement non collectif pour le programme 2014 et à signer les marchés à venir et à solliciter l'ensemble des subventions auprès des partenaires institutionnels.

MOTION : OPPOSITION A L'IMPLANTATION DU CENTRE DE STOCKAGE DE DECHETS ULTIMES SUR LA COMMUNE DE SAINT ESCOBILLE – REAFFIRMATION DE LA POSITION DE LA CCESE

Le Conseil communautaire, à l'unanimité, réitère son opposition à la création d'un centre d'enfouissement technique à Saint Escobille.

MOTION : CONTRE L'IMPLANTATION D'UN PARC EOLIEN SUR LA COMMUNE D'ALLAINVILLE AUX BOIS

Le Conseil communautaire, par 69 voix pour, 1 contre et 7 abstentions, soutient la démarche de la commune de Chatignonville en manifestant son opposition à l'installation d'un parc éolien sur la commune d'Allainville aux Bois qui impacte la commune de Chatignonville et demande au Préfet

d'examiner avec attention la demande de prise en compte des nuisances visuelles que pourraient avoir un tel projet sur les habitants de cette zone à vocation rurale.

Séance levée à 21 h 15.